Pollution atmosphérique
ISSN : 2268-3798
Publisher : Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique

222 | 2014
Varia

Mathis C.-F., Mouhot J.-F., *Une protection de l'environnement à la française ? (XIX^{e}-XX^{e} siècles)*, Champ Vallon, 2013, 343 p.

Isabelle Roussel

https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/4515

DOI : 10.4267/pollution-atmospherique.4515

Electronic reference
Isabelle Roussel, « Mathis C.-F., Mouhot J.-F., *Une protection de l'environnement à la française ? (XIX^{e}-XX^{e} siècles)*, Champ Vallon, 2013, 343 p. », *Pollution atmosphérique* [Online], 222 | 2014, Online since 11 août 2014, connection on 27 février 2026.
URL : https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/4515

Copyright
CC-BY

Mathis C.-F., Mouhot J.-F., *Une protection de l'environnement à la française ? (XIX^e^-XX^e^ siècles)*, Champ Vallon, 2013, 343 p.

Isabelle Roussel

TEXT

1 Cet ouvrage présente les actes d'un colloque organisé par l'AHPNE, Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement, qui a eu lieu du 23 au 25 septembre 2010. Le point d'interrogation dans le titre traduit toute l'ambition de ce colloque réunissant des intervenants qui s'interrogent sur « l'idée selon laquelle la sensibilité vis-à-vis de la nature et sa protection a été historiquement moins partagée dans l'opinion publique française, comparativement à celle des opinions publiques anglaise, américaine ou allemande ». Les interventions soulignent quelles sont les réponses apportées « à la française ». Celles-ci, particulièrement appliquées à la protection de la nature, représentent également des bonnes clés d'entrée pour d'autres facettes de l'environnement comme l'air ou le climat.

2 L'introduction, rédigée par C.-F. Mathis et J.-F. Mouhot, précise quelques éléments qui permettent de mieux caractériser l'exception française puisque peu de grands noms qui ont jalonné l'histoire de l'écologie sont français. Cette absence est-elle liée, en France, à la présence d'un État « monopolisant l'initiative au détriment d'un tissu associatif lâche et inopérant » ?

3 Après une histoire très générale de « l'histoire environnementale du monde à l'ère des énergies fossiles (1800-2012) », brossée à grands traits par J.-R. McNeil, une première partie présente la politique de préservation de la nature menée par la France dans les colonies à travers l'exemple de l'Algérie, de Madagascar et du Liban. Y. Mahrane montre l'ambiguïté des politiques de conservation menées par les forestiers qui condamnent l'usage de la nature pratiqué par les populations locales. Ces déclarations ouvrent la voie à la transformation des espaces naturels et forestiers pour en faire non plus des espaces de subsistance mais des ressources marchandes. À Madagascar, la

circulaire de 1909 établit la responsabilité des *tavy* dans la disparition des forêts et la déhumidification du climat des hauts plateaux.

4 Le poids de la ruralité s'est conjugué avec l'influence coloniale pour investir la notion de réserve naturelle. La décolonisation et la transformation de l'espace rural ont ainsi complètement changé le contexte des relations de la France avec la nature. Après la Seconde Guerre mondiale, alors que la paysannerie disparaissait des campagnes, le monde et le paysage rural renforçaient leur emprise sur l'imaginaire français. Des figures transitionnelles comme Ephraïm Grenadou, Emilie Carles, la « mère Denis » et Pierre-Jakez Hélias assuraient aux Français qu'ils pouvaient habiter dans un monde moderne tout en restant en contact avec leur passé rural. La réponse par la création de parcs nationaux a été mise en œuvre en France en tant qu'outil de gestion de la nature. L'invention des parcs naturels régionaux est issue d'une vision diachronique entre l'espace de la modernité et un « reste territorial » qui, pour des raisons diverses, devrait être sauvé, mais, en même temps arrimé au reste des évolutions sociospatiales de territoire. Ce dispositif, contrairement au ruralisme attribué à la France, n'est pas la conséquence d'un constat sur l'état des campagnes, mais plutôt l'inquiétude d'un nouveau genre de vie urbain qui serait coupé de la campagne voisine. Selon Nacima Baron-Yelles, le besoin du parc naturel régional « naît de la nécessité d'une modernisation accélérée des structures territoriales du pays, et pas d'une vision nostalgique, patrimoniale ou protectionniste. Le parc naturel régional apparaît comme une infrastructure nécessaire au nouvel ordre économique, il a pour ambition de maximiser les logiques de complémentarités entre la ville et la campagne ».

5 La politique environnementale française est largement liée à l'application de directives européennes. Au niveau européen, le premier programme d'action pour l'environnement date de 1973, alors que rien à ce sujet n'était prévu dans le traité de Rome de 1957. C'est seulement dans l'Acte unique de 1987 que l'environnement a été intégré dans les politiques européennes. Le gouvernement français, à travers le mémorandum Poujade, invoqua les principes gaullistes de l'Europe des patries au détriment d'une intégration supranationale. Néanmoins, le marché commun imposait des règles et normes communes pour ne pas fausser la concurrence des entreprises au sein de l'Europe.

6 L. Schmitt montre combien le phénomène des « pluies acides » a marqué le début de l'européanisation de la politique française de protection de l'environnement. Les oxydes d'azote deviennent une priorité de la politique européenne qui, jusqu'alors, était uniquement centrée autour du dioxyde de soufre. Avec les discussions à propos du pot catalytique, la protection de l'environnement est progressivement envisagée comme une chance de modernisation de l'industrie. La création de la taxe parafiscale à travers l'AQA (Agence de la Qualité de l'Air), dans le cadre de la modernisation écologique introduite par le gouvernement de L. Fabius, permet à l'industrie française de réduire le retard de l'industrie de la dépollution.

7 Le naturalisme qui a dominé en France relève du dualisme qui s'est imposé en raison du culte de la raison, de la prévalence du collectif sur l'individu, de la négation de la subjectivité, de la sensibilité et des émotions considérées comme irrationnelles et donc comme négligeables. L'approche qui semble caractériser le monde anglo-américain apparaît beaucoup plus ouverte à travers une dynamique proprement opératoire, pragmatique, dans laquelle l'action est un référent majeur mis en avant à l'orée du XVII^{e} siècle par Francis Bacon, au cœur de l'empirisme scientifique et sensible de la démarche expérimentale.

8 Plusieurs exemples illustrent cette constatation : selon J.-P. Raffin, les associations ont joué un rôle crucial d'expertise, de veille et de proposition, mais elles ont toujours été considérées comme « les béquilles d'une administration divisée, mal dotée et insuffisamment déconcentrée ». Les capacités d'initiative sont parfois bridées par les résistances aux ingérences supranationales, tandis que les traditions rurales encore vivaces dessinent une approche particulière qui expliquerait le retard de l'émergence de la notion d'environnement qui est apparue en France dans les années 1990 alors qu'elle était déjà reconnue aux USA depuis les années 1970.

9 Les difficultés, en France, pour adopter la Directive Oiseaux, soulignent l'exception française en ce qui concerne la chasse aux petits oiseaux. Alors que celle-ci était déjà interdite dans de nombreux pays, en France, on considérait que la chasse était un droit acquis pour tout citoyen au lendemain de la Révolution alors que, sous l'Ancien Régime, elle était réservée aux nobles et aux proprié-

taires terriens. Cette différence traduit une vision française de la nature comme ressource, ce qui tranche avec la vision romantique qui caractérise la perception des petits oiseaux dans le Nord de l'Europe.

10 Heike Weber, en comparant les attitudes de la France et de l'Allemagne à l'égard des déchets, montre l'empreinte de la France agricole et rurale, puisque le retour des déchets à la terre sous forme d'humus a longtemps été un mode de recyclage utilisé en dépit de la fracture importante entre la ville et la campagne au cours de la période de l'entre-deux-guerres. Vers 1960, encore un tiers des déchets urbains français étaient réutilisés pour l'agriculture et, « au milieu des années 1970, on estimait que la production totale des composts à partir d'ordures en France était quatre fois plus élevée qu'en Allemagne de l'Ouest ». Le succès de l'Allemagne à la fin du XX^{e} siècle pour le compostage s'explique par le tournant écologique qui encourage le recyclage des déchets organiques.

11 L'incinération pour laquelle les villes allemandes avaient été pionnières dés 1900, a été l'objet d'une controverse avec les PVC dont la combustion dégage des émissions de chlore. Il faut souligner qu'au cours des trente glorieuses, le problème des déchets a été écarté au moment de la généralisation de la consommation de masse.

12 À partir de l'analyse des acteurs de l'eau et de l'air, Stéphane Frioux montre que l'idée de la France à l'écart des renouveaux technologiques n'est pas recevable en raison de l'existence d'une communauté transnationale de savants. Cependant, malgré la relative maîtrise technique acquise par certains ingénieurs et hygiénistes sur l'eau dès l'entre-deux guerres, la dimension environnementale n'est généralement pas présente dans leurs perspectives. L'expression « pollution atmosphérique » apparaît durant l'entre-deux-guerres. Les fumées qui, jusqu'alors, cristallisaient l'attention sont élargies à un triptyque constitué par la fumée, les poussières et les gaz toxiques. En dépit de la capacité d'initiative des autorités locales, la question de la régulation des nuisances industrielles a été progressivement reprise en main par l'administration centrale désireuse d'encadrer et d'encourager le développement industriel en l'affranchissant des réticences locales.

13 L. Charles et B. Kalaora unissent leur point de vue pour apporter des éléments d'explication à cette assimilation française de la nature à l'environnement. En effet, l'approche environnementale telle qu'elle se constitue en Angleterre dès le XVII^e^ siècle n'est pas réductrice à la seule question de la nature, mais elle a une signification beaucoup plus large, en particulier à travers les préoccupations en matière de santé, à la suite des travaux du médecin T. Sydenham et de l'aura que leur donnera ensuite Boehraave. Cette dynamique environnementale se diffuse dans toute l'Europe du XVIII^e^ siècle, y compris en France où elle est à l'origine de la création de la société royale de médecine (1778) qui initie des topographies médicales. Mais très tôt, au XIX^e^ siècle, la référence environnementale est récusée à la fois par les statisticiens et, en premier lieu, par Villermé (1830) qui y substitue la dimension sociale, et par les ingénieurs qui prennent en charge la rectification du milieu urbain, le nettoyage, le pavage et l'assainissement et veillent au déplacement ou à l'interdiction des activités insalubres, comme l'a montré S. Barles. Les découvertes pasteuriennes (la figure de Koch reste peu connue en France) achèveront de décrédibiliser l'influence de l'environnement sur la santé à travers ce qui apparaît comme une conquête majeure de la science.

14 En France, au début des années 1960, la protection de la nature émergente ignore l'environnement, dont la notion a un énorme écho au plan mondial avec le livre de R. Carson. La conscience collective identifie protection de la nature et protection de l'environnement ; cette notion, empruntée au monde anglo-saxon, a été transposée de manière quasi mécanique, et trop souvent assimilée à celle de milieu, alors que l'environnement est complexe, polysémique et fondamentalement holistique. La caractéristique première de l'organisme est précisément de ne pouvoir exister et se maintenir que dans la relation à un environnement dont il dépend et qu'il modifie en retour en permanence. L'environnement témoigne du jeu de relations qu'une entité vivante entretient avec l'univers qui l'entoure à travers de multiples échanges de matière et la saisie constante d'informations, dont une bonne part échappe à la conscience, même chez les organismes supérieurs. Le jeu des interactions s'étend à la biosphère dans son ensemble et constitue un système dynamique, en perpétuel mouvement où destruction et recomposition sont les éléments d'une transformation continue. Cette idée a du mal à prendre corps, en

France, dans les politiques publiques plus orientées vers la défense et la sanctuarisation que vers la prise en compte des interdépendances entre dynamiques sociales et naturelles. La capacité des institutions à se maintenir au fil des transformations dans leur identité, leur cadre et leurs prérogatives sans remettre fondamentalement en cause leur pérennité et leurs spécificités avec peu d'égard pour leur opérationnalité, constitue ce que l'on peut interpréter comme un déficit général de réflexivité.

15 Cette permanence des institutions est le fruit d'une conjonction entre le savoir et le pouvoir, si clairement identifié par Foucault ; elle semble avoir traversé les siècles et les conjonctures historiques, pour se maintenir, dans des formes éventuellement renouvelées mais structurellement semblables, jusqu'à aujourd'hui.

16 Le tropisme naturaliste français, cadre de l'action collective, a constitué un obstacle majeur à la compréhension dynamique des liens entre l'homme et la nature, excluant de fait celle-ci du pacte social et politique. Son extériorité la cantonne à sa dimension purement « naturaliste » et esthétique, elle n'est pas part du pacte social. L'homme est face à lui-même et ne peut négocier qu'avec ses semblables.

17 La prévalence de la conception naturaliste en France se traduit par des effets pervers dont notamment celui du confinement de l'environnement à des milieux spécialisés professionnels jetant ainsi un certain discrédit sur les « savoirs profanes » qui ont du mal à s'imposer, comme le montre Florian Charvolin qui compare les différentes pratiques d'ornithologie citoyenne entre la France et les USA. Le loisir de l'ornithologue américain est la poursuite de la quête de la nature. L'expérimentation, en tant que développement personnel, est moins présente en France où le paradigme du Contrat social, fondateur du pacte collectif, repose sur la négation de l'individualité spontanée et de sa dynamique subjective à laquelle il impose de substituer une citoyenneté conceptuellement neutre et désincarnée.

18 La tradition française, dans son mélange de scientisme, de positivisme et de corporatisme, persiste à faire de l'environnement une affaire de spécialistes ou de militants. La population reste tenue à l'écart par les mécanismes sociaux et institutionnels, redoublés par la difficulté technique redoutable des problèmes, qui tend à faire

l'apanage d'une nouvelle ère technicienne et administrative. Il est loin d'être identifié comme un moteur d'innovation et de création et reste perçu comme un univers relativement mineur au plan technologique comme au plan social.

19 Le lien entre environnement et nature est également interrogé par Michel Dupuy en comparant la couverture télévisuelle des deux rencontres de Rio en 1972 et 1992. Il retrouve le schéma rédempteur de la catastrophe, déjà présent dans le cinéma américain des années 1930, où la nature était une arme divine chargée de purifier la ville. Avec l'effet de serre, la catastrophe cesse d'être naturelle pour être anthropisée, surtout depuis 1999 où la plupart des excès climatiques (inondations, sécheresses, tempêtes, cyclones) sont mis en relation avec le réchauffement climatique dans les journaux télévisés. Les dérèglements climatiques, comme les catastrophes naturelles, sont devenus autant de signaux envoyés par la nature à l'homme l'invitant à rester humble.

20 Dans ce contexte, J.-P. Bozonnet constate, à travers l'histoire de l'écologisme, combien, à capital social égal, les Nordiques préfèrent s'associer pour protéger l'environnement, tandis que les Français optent plutôt pour l'humanitaire.

21 L'influence religieuse n'est pas directe, mais elle a servi de base à des cultures politiques sécularisées qui ont favorisé la reconnaissance de l'engagement individuel plutôt que celui des institutions. Or le répertoire d'action écologiste est fondé sur la légitimité et le sentiment d'efficacité de l'action personnelle relayé par les médias. Le processus médiatique a été bien compris par nombre d'ONG dont les objectifs consistent à intéresser les médias pour faire pression sur les pouvoirs publics. L'évolution cyclique de l'écologisme au niveau international pourrait ainsi coïncider avec une mobilisation périodique des grands appareils d'information.

22 L'influence religieuse sur l'écologisme et sur la vision du rapport de l'homme avec la nature est reprise par Mark Stoll qui analyse les influences religieuses sur le mouvement écologiste français, très marqué par la présence protestante, puisque c'est Calvin qui a vu l'homme comme « intendant » de la nature. Les protestants avancent l'idée d'une nature pure, église construite par Dieu, contre l'humanité déchue. Dans les années 1930, l'idée du personnalisme s'appuyait sur

le lien essentiel entre la nature et la défense de la liberté contre la menace de la modernité technologique. L'homme moderne est aliéné de Dieu et de la nature, et il a besoin de se réconcilier avec les deux. Selon Hainard, la pollution est la forme moderne du diable. Elisée Reclus déclare que l'homme assume pour cela même une responsabilité dans l'harmonie et la beauté de la nature environnante.

23 Les catholiques trouvent Dieu au sein de l'Église et dans les sacrements et non pas de manière caractéristique dans la nature. Le culte de Dieu est une démarche collective et non pas individuelle. Or, pour les protestants, la vie sur terre n'est pas qu'une étape transitoire dans l'attente d'un bien-être parfait dans l'au-delà, mais c'est au contraire le champ dans lequel peut s'organiser l'action de l'humanité en vue d'améliorer sa condition, en adéquation avec le pouvoir divin.

24 La lecture de cet ouvrage, riche en enseignements pertinents, permet de mieux comprendre les difficultés rencontrées pour faire émerger la relation intime entre santé et environnement, fruit d'une interrelation dynamique et non pas d'une vision statique des impacts à minimiser entre deux catégories distinctes que seraient la société et la nature.

AUTHOR

Isabelle Roussel